

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

CONGRES DE TOURS

Nos déléguées du Centre-Ouest et de la Vallée de la Loire se sont réunies à Tours samedi dernier. Mlle Parant, présidente du groupe de Tours, avait préparé aux déléguées une réception qui fut en tous points réussie. Les déléguées visitèrent tout d'abord les œuvres sociales de la ville et s'intéressèrent vivement à la Maison Maternelle et à la Maternité modèle de la ville de Tours. Il est impossible de réaliser une organisation plus pratique et mieux aménagée que la Maternité de Tours et les déléguées félicitèrent avec enthousiasme le Dr. Feix et le directeur de la Maternité auxquels reviennent le mérite de l'organisation et du fonctionnement de la Maternité.

A la fin de la journée, le Conseil Municipal reçut les déléguées à l'Hôtel de Ville et M. Lesage, adjoint, adressa au nom de la municipalité un discours des plus féministes et des plus bienveillants à nos amies.

M. Louis Proust, député de Tours, président du Groupe des Droits de la Femme à la Chambre des Députés, assistait à cette réception. Les déléguées lui posèrent différentes questions au sujet du vote récemment émis par la Chambre des Députés.

M. Proust fut d'accord pour penser avec les déléguées que la manifestation qui s'était produite pouvait être utile à la cause féministe, mais qu'il ne fallait guère en attendre un résultat immédiat.

Le soir les déléguées réunies entre elles parlèrent des différentes questions mises à l'ordre du jour et échangèrent leurs opinions sur les affaires en cours.

Le lendemain matin eut lieu la première séance du Congrès qui réunit les déléguées de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Haute-Vienne, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire. Mentionnons plus spécialement les quatre groupes des Deux-Sèvres, Niort, Parthenay, Saint-Maixent, Bressuire qui furent représentées par un grand nombre de déléguées. Etant donnée la rigueur de la température, un certain nombre de groupes départementaux s'étaient excusés.

Mme Brunschvicg qui présidait cette réunion, se mit d'accord avec les déléguées pour une nouvelle organisation du travail régional. La Fédération du Centre-Ouest, trop importante, fut scindée en deux. Les départements de la Gironde, Dordogne, Corrèze, Hie-Vienne, Charente, Indre et Creuse composeront la Fédération du Centre-Ouest, sous la présidence de Mme Bennet. Mme Roques garde la vice présidence et Mlle Witz le secrétariat. La trésorière est Mme Gendreau.

Les départements des Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure et Vienne se constituent en Fédération de l'Ouest, sous la présidence de Mme Réchard; secrétaire, Mlle Granet. Les départements du Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Cher, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, composeront la nouvelle Fédération intitulée d'un commun accord, Fédération du Val de Loire. Elle sera présidée par Mme Launey, de Blois. Mlles Lenoël, d'Orléans et Parant, de Tours, compléteront le bureau.

Des résolutions furent prises concernant le travail des différents groupes et la propagande à mener dans les départements au sujet du Congrès National qui doit avoir lieu à Paris avant la Pentecôte. Les groupes furent d'accord avec les propositions du comité central sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir ici.

A midi un banquet réunit les congressistes et quelques personnalités de Tours, M. le Dr. Guillaume, président d'honneur de notre Association, M. Lesage, adjoint au Maire et la presse locale s'étaient joints à nos déléguées et prononcèrent quelques discours très applaudis par nos amies. Ajoutons que pendant le repas, Mme Roux, déléguée du Morbihan, qui avait bien voulu se joindre à nous, nous annonça qu'elle recevait de ses amies de Lorient une dépêche informant qu'une importante manifestation féministe avait eu lieu lors du passage de M. Herriot, à Guéméné s/Scorff. Les féministes Bretonnes ont en effet décidé qu'elles interviendraient auprès de tous les hommes politiques qui viendraient dans le département pour leur réclamer le droit de vote. De vifs applaudissements accueillirent cette initiative.

L'après-midi eut lieu la séance publique. Mme Roux y fit un rapport des plus intéressants sur la propagande projetée pendant les élections par les membres si actifs de son groupement. Nous reviendrons prochainement sur ce rapport qui mérite une large publicité et qui fut accueilli par de vifs applaudissements. Après elle, Mlle Lenoel fit un rapport documenté sur le travail des femmes dans le Loiret et conclut que l'encombrement des femmes dans les mêmes métiers était une des causes des bas salaires obtenus dans la région. Elle préconisa une orientation professionnelle plus rationnelle, indiquant par des exemples que certains métiers qui conviendraient tout aussi bien aux femmes qu'aux hommes sont pourtant occupés presque exclusivement par des hommes.

Mlle Parant lut ensuite un rapport très documenté de Mme Guenillec, rapporteur du groupe de Tours, sur la question de l'aide aux mères non mariées et une discussion animée s'engagea sur les avantages et les inconvénients de la maternité secrète. A la grande majorité pourtant le congrès estima que la maternité secrète devait être conservée en raison des cas douloureux que nécessitent les organisations de ce genre.

Mme Brunschvicg clôtura le congrès non sans avoir parlé des progrès déjà accomplis pendant l'année, invitant les femmes à se servir des droits existants et montrant que la ténacité des efforts était encore nécessaire pour arriver au but final.

C. B.